

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

CNAMTS
Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

Délégations de signature de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés

NOR : AFSX1730164X

Direction régionale du service médical d'Alsace-Moselle.

Secrétariat général.

Le directeur général, M. Nicolas REVEL, délègue et abroge sa signature à des agents de la caisse dans les conditions et limites fixées ci-dessous.

SECRETARIAT GÉNÉRAL (SG)
DIRECTION DE LA GESTION DES MOYENS ET DE L'ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL (DGMET)
DÉPARTEMENT DE L'ADMINISTRATION DES SITES DÉCONCENTRÉS (DASD)

M. Grégory HEL

Décision du 1^{er} mars 2017

Délégation de signature est accordée à M. Grégory HEL, responsable administratif des sites de Troyes-Bordeaux-Caen, SG/DGMET pour signer :

- la correspondance courante liée à la gestion des sites de Troyes/Bordeaux/Caen, à l'exclusion de tout document portant décision de principe relevant du directeur général, du directeur délégué aux finances et à la comptabilité et de la secrétaire générale, ou concernant les destinataires suivants : tutelles, corps de contrôle ;
- la certification du service fait ou la réception des biens pour les dépenses ordonnancées par les sites de Troyes-Bordeaux-Caen ;
- les déclarations de perte ou de vol, d'atteinte aux biens (meubles et immeubles) et aux personnes relevant de son autorité, auprès des services de police ou de toute juridiction compétente ;
- les bons de commande d'un montant allant jusqu'à 46 000 € (HT) imputables sur le BEP au titre des sites de Troyes-Bordeaux-Caen dans le respect des enveloppes allouées pour les dépenses de fonctionnement ;
- les ordres de dépenses, titres de recettes, ordres de reversement, les pièces justificatives correspondantes ainsi que les pièces comptables, imputables sur le BEP de la CNAMTS au titre des sites de Troyes-Bordeaux-Caen dans le respect des enveloppes budgétaires allouées pour les dépenses de fonctionnement ;
- les justificatifs comptables liés aux sorties d'inventaire.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé : Nicolas Revel, directeur général.

Mme Sylvie LADOIRE-REVOL

Décision du 28 février 2017

La délégation de signature accordée à Mme Sylvie LADOIRE-REVOL par décision du 17 novembre 2014 est abrogée au 28 février 2017 au soir.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé : Nicolas Revel, directeur général.

DIRECTION RÉGIONALE DU SERVICE MÉDICAL D'ALSACE-MOSELLE (DRSM)

Mme le docteur Odile BLANCHARD

Décision du 6 mars 2017

Délégation est donnée à Mme le docteur Odile BLANCHARD, médecin-conseil régional de la direction régionale du service médical d'Alsace-Moselle, pour signer, au nom du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, tous actes ou décisions concernant les engagements d'actions en justice en matière de contestation des ordonnances prononcées par les tribunaux du contentieux de l'incapacité enjoignant à ses services la communication de pièces médicales dans le cadre des recours employeurs.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé : Nicolas Revel, directeur général.

M. le docteur Jean-Baptiste SCHOUX

Décision du 6 mars 2017

Délégation est donnée à M. le docteur Jean-Baptiste SCHOUX, médecin-conseil régional par intérim à la direction régionale du service médical d'Alsace-Moselle, pour signer, au nom du directeur général de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés, tous actes ou décisions concernant les engagements d'actions en justice en matière de contestation des ordonnances prononcées par les tribunaux du contentieux de l'incapacité enjoignant à ses services la communication de pièces médicales dans le cadre des recours employeurs.

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Signé : Nicolas Revel, directeur général.